

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal d'Albertville, tenue le 18 avril 2023 à 19h00, à l'édifice municipal d'Albertville, à la salle communautaire, sous la présidence du maire, M. Martin Landry

SONT PRÉSENTS:           MESDAMES :       GÉRALDINE CHRÉTIEN, DENISE DESMARAIS, VALÉRIE POTVIN ET GILBERTE POTVIN

                                  MONSIEUR :       JACQUES JONCAS

EST ABSENTE :           MADAME :         JENNYFER RUEL

AINSI QUE MME MÉLISSA HÉBERT, DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Après déclaration du quorum, le maire déclare la session ouverte.

**102-04-2023 : LECTURE ET ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Valérie Potvin secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté.

Vote pour : 5 et vote contre : 0

1. Vérification du quorum et ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Aide financière Garage Coop d'Albertville
4. Période de question
5. Levée de l'assemblée

**103-04-2023 : AIDE FINANCIÈRE GARAGE COOP D'ALBERTVILLE**

Les conseillers M. Jacques Joncas et Mmes Denise Desmarais et Géraldine Chrétien se retirent de la discussion puisqu'ils siègent au conseil d'administration de la COOP;

Considérant que la municipalité d'Albertville a à cœur la continuité de la COOP qui offre des services de proximité et un endroit à caractère social qui nous permet de se rassembler;

Considérant que le conseil d'administration de la COOP désire poursuivre les opérations et a la volonté de redresser la COOP;

Considérant la précarité financière en grande partie par le manque de main-d'œuvre qui crée des horaires incertains et réduits;

Considérant qu'une aide financière allègerait la COOP et qu'elle pourrait offrir des salaires plus avantageux;

En conséquence, il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Valérie Potvin et résolu unanimement d'accorder une aide financière immédiate de 5000\$

Vote pour : 2 et vote contre : 0

Abstention : 3

**104-04-2023 : PÉRIODE DE QUESTION**

Aucune

**105-04-2023: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Mme Denise Desmarais, secondé par M. Jacques Joncas et résolu unanimement de lever la séance à 19h11.

Vote pour : 5 et vote contre : 0

\_\_\_\_\_  
Martin Landry  
Maire

\_\_\_\_\_  
Mélissa Hébert  
Directrice générale/greffière-trésorière

Je, Martin Landry, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.